monefit

MONEFIT SMARTSAVER BLACK FRIDAY 2025 CONDITIONS DE LA CAMPAGNE

1. Informations générales

1.1. La campagne « Monefit SmartSaver Black Friday 2025 » (ci après la « **Campagne** ») est organisée par Monefit Card OÜ, une société constituée conformément aux lois de la République d'Estonie, immatriculée sous le code 11953111 et dont l'adresse est Kai tn 4, 10111 Tallinn, Estonie, adresse électronique info@monefit.com

1.2. (ci après « Monefit »).

1.3. La Campagne se déroulera du 28 novembre 2025 (00:00 CET/UTC+1) au 29 novembre 2025 inclus (11:59 pm CET/UTC+1) (ci après la « **Période de la Campagne** »).

1.4. La valeur totale du pool de prix de la Campagne est de 9.940 €.

1.5. Les prix suivants (ci après individuellement un « **Prix** » et collectivement les « **Prix** ») seront attribués par le biais d'un tirage au sort aléatoire (ci après le « Tirage au Sort ») parmi les Participants qui remplissent toutes les conditions d'éligibilité et de participation décrites dans les présentes (ci après individuellement un « **Participant** » et collectivement les « **Participants** »).

1.5.1. Niveau 2 : Cinq (5) Participants recevront chacun un (1) nouveau Apple AirPods Pro 3 d'une valeur de 243 €.

1.5.2. Grand Prix : Cinq (5) Participants recevront chacun un (1) nouveau Apple iPhone 17 Pro Max d'une valeur de 1.739 €.

2. Conditions de participation à la Campagne

2.1. Toutes les personnes physiques sont automatiquement éligibles pour participer à la Campagne si elles remplissent les conditions suivantes :

2.1.1. À la fin de la Période de la Campagne, le Participant dispose d'un compte SmartSaver valide, enregistré et vérifié, et a accepté les Conditions d'utilisation de Monefit SmartSaver et

2.1.2. Le Participant remplit une ou plusieurs des conditions décrites à la Section 2.3.1.

2.2. Les résidents du Royaume Uni et les employés de Creditstar Group AS et de ses filiales ne sont pas autorisés à participer au Tirage au Sort, même s'ils remplissent les conditions énoncées à la Section 2.1.

2.3. **Obtention de participations au Tirage au Sort**

2.3.1. Les Participants peuvent obtenir des participations au Tirage au Sort comme suit :

2.3.1.1. L'ouverture d'un nouveau compte SmartSaver et la réalisation d'une vérification d'identité pendant la Période de la Campagne donnent droit au Participant à deux (2) participations au Tirage au Sort.

2.3.1.2. Un apport de 10,00 € ou plus pendant la Période de la Campagne par un Participant n'ayant jamais effectué d'apport sur son compte SmartSaver avant la Période de la Campagne donne droit à trois (3) participations au Tirage au Sort.

2.3.1.3. Un apport de 250,00 € ou plus pendant la Période de la Campagne donne droit à cinq (5) participations au Tirage au Sort.

2.3.1.4. Les fonds alloués à des Vaults pendant la Période de la Campagne conformément aux Conditions générales des Vaults Monefit SmartSaver donnent droit à cinq (5) participations au Tirage au Sort.

2.3.1.5. Un ami parrainé avec succès, qui enregistre et vérifie un compte SmartSaver pendant la Période de la Campagne, donne droit à cinq (5) participations au Tirage au Sort.

2.3.2. Nonobstant les conditions décrites à la Section 2.3.1., chaque Participant peut obtenir un maximum de vingt (20) participations au Tirage au Sort.

2.3.3. Bien que plusieurs participations augmentent les chances de gagner, chaque Participant ne peut remporter qu'un seul Prix.

3. Conditions du Tirage au Sort

3.1. Monefit sélectionnera les gagnants de la Campagne (ci après individuellement un « **Gagnant** » et collectivement les « **Gagnants** ») par un tirage aléatoire effectué le 10 décembre 2025. Le tirage sera réalisé à l'aide de l'outil de randomisation disponible sur https://www.random.org/lists/

3.2. Les Gagnants seront sélectionnés dans l'ordre suivant : Niveau 2 → Grand Prix.

3.3. Chaque Participant éligible sera inscrit au tirage autant de fois que le nombre de participations obtenues conformément à la Section 2.3.

3.4. Les résultats du Tirage au Sort seront annoncés aux Participants par e mail le 12 décembre 2025.

3.5. Monefit contactera les Gagnants par e mail dans les dix (10) jours ouvrables suivant le Tirage au Sort afin de convenir de l'adresse de livraison du Prix et enverra le Prix aux Gagnants respectifs dans les dix (10) jours ouvrables suivant la confirmation de l'adresse de livraison, Monefit prenant en charge les frais d'expédition raisonnables. Si un Gagnant ne peut pas être contacté dans le délai prévu à la Section 3.5., Monefit aura le droit de ne pas attribuer le Prix ou de sélectionner un nouveau Gagnant à sa seule discrétion.

3.6. Chaque Gagnant est seul responsable de déclarer et de payer toute taxe applicable conformément aux lois du pays dans lequel il est résident fiscal.

3.7. Monefit se réserve le droit de disqualifier tout Participant suspecté de fraude, d'abus, de violation des présentes Conditions, de fourniture d'informations fausses ou trompeuses ou qui ne peut être contacté. Dans de tels cas, Monefit peut sélectionner un Gagnant de

remplacement en procédant à un tirage supplémentaire. Monefit ne pourra être tenue responsable de la disqualification d'un Gagnant ou d'un défaut de réception d'un Prix résultant d'une telle disqualification.

3.8. Les Prix ne sont ni échangeables, ni transférables et ne peuvent être remplacés par un autre avantage. Un Gagnant peut choisir de refuser le Prix en en informant Monefit par écrit par e mail.

4. Traitement des données personnelles

4.1. En participant à la Campagne, chaque Participant accepte que les données personnelles soumises à Monefit puissent être traitées conformément à la Politique de confidentialité de Monefit, disponible sur https://monefit.com/en/legal/. Les données seront traitées aux fins de la gestion de la Campagne, y compris la vérification de l'éligibilité, l'exécution du Tirage au Sort et la distribution des Prix.

4.2. En participant à la Campagne, chaque Participant accepte que, s'il est sélectionné comme Gagnant, son nom puisse être publié sur le site web de Monefit et sur les canaux officiels de médias sociaux aux fins de l'annonce des résultats de la Campagne.

5. Résolution des réclamations

5.1. Monefit se réserve le droit de modifier les présentes Conditions ou de mettre fin à la Campagne de manière anticipée en cas de circonstances justifiées. Toute modification ou résiliation anticipée sera communiquée aux Participants par e mail.

5.2. Toute demande ou réclamation relative à la Campagne doit être soumise par écrit à Monefit par e mail à l'adresse info@monefit.com, accompagnée d'une brève description du problème. Monefit examinera la réclamation et fournira une première réponse au Participant dans un délai de quatorze (14) jours calendaires.

5.3. Le consommateur a le droit d'adresser une plainte au Comité de règlement des litiges de consommation auprès de l'Autorité de protection des consommateurs et de régulation technique (adresse : Endla 10A, 10122 Tallinn ; e mail : avaldus@komisjon.ee ; téléphone : +372 620 1707).